

Des travaux et des fouilles inédites vont être lancés au coeur de la Collégiale St-Vincent

La Collégiale de Soignies a besoin d'être entretenue, notamment dans sa partie la plus ancienne. Voici ce qui est prévu.

LORE THOUVENIN

La Collégiale Saint-Vincent domine le paysage sonégien depuis le XIe siècle. De style roman primitif, c'est un véritable bijou de patrimoine — d'ailleurs repris dans la liste des bâtiments classés au patrimoine culturel immobilier de Wallonie — qu'il convient d'entretenir régulièrement... Aujourd'hui, les autorités communales prévoient 72.235€ de travaux à l'intérieur de l'édifice.

fouilles archéologiques sera menée sous les conduites, dans l'une des parties les plus anciennes et encore méconnues de la Collégiale », annonce Fabienne Winckel. Il s'agit du chœur, particulièrement remarquable. Cette mission requiert l'expertise des services de l'archéologie du



« Une campagne de fouilles



La bourgmestre Fabienne Winckel (r-s) détaille la teneur des travaux. © D.R.

La Libre BELGIQUE

DH LES SPORTS+

ACTV ANTENNE CENTRE TELEVISION

LA GAZETTE NOUVELLE

LE SOIR

RUGBY - D1

Soignies conserve son brevet d'invincibilité au terme d'un Clasico âprement disputé

Soignies a longtemps couru derrière le score dans le derby contre Frameries. Menés à la pause, les Carriers ont progressivement pris le jeu à leur compte pour finalement s'imposer en patron.

Les CPAS en difficulté pour encaisser l'impact de la réforme du chômage

MONS-CENTRE

Si des compensations fédérales sont prévues, il faut encore composer avec les exigences



Revue de presse du mercredi 13 mai 2026

ROMAIN SCHREVEVS

Bis repetita pour les Verts qui remportent le Clasico alors qu'ils étaient menés au score à la pause, comme au match aller. Après deux mois de trêve, les Carriers ont entraîné à enclencher le turbo: «Nous avons changé pas mal de choses donc il fallait du temps pour se mettre au diapason. Il y a encore



pas spécialement inquiet. Il y avait une vraie sérénité dans le groupe. Nos adversaires étaient un peu fébriles par moments. Ça nous a permis d'obtenir plusieurs pénalités pour revenir au score.» Leaders avec huit points d'avance sur leur deuxième, les Carriers semblent en bonne voie pour terminer la saison la première place et accueillir une demi-finale

zone. Elle inquiète les demandeurs d'emploi de longue durée qui vont se trouver exclus, tout comme les CPAS qui s'attendent à voir affluer les demandeurs d'aide sociale. La première phase de la réforme entre en vigueur au mois de janvier 2026. Le gouvernement fédéral a bien promis des compensa-

DT4 – Bibliothèques, ludothèque & EPN

dant d'une part à devoir gérer un plus grand nombre de dossiers avec la réforme du chômage et comptant d'autre part sur des aides financières du fédéral, le CPAS de Frameries a demandé au CRAC l'autorisation d'engager du person-



Ca s'annonce compliqué pour les CPAS... © D.R.

Qua
prév
chai
nées
gouv
pas
prov
pas
tion

DH | **LES**
SPORTS⁺



LE ROEULX

CHAOS AU CARREFOUR DE LA RENARDISE : UN CHANGEMENT DE PRIORITÉ ENVISAGÉ

Depuis la réouverture du carrefour de la Renardise au Rœulx, des automobilistes dénoncent des problèmes de priorité et des situations jugées dangereuses. Contactée par nos soins, la bourgmestre, Virginie Kulawik (IC), évoque une réflexion en cours sur le sujet...

JOHANNE TINCK

Depuis la réouverture du carrefour de la Renardise au Rœulx après les travaux, les témoignages se multiplient concernant des situations jugées dangereuses au croisement avec la chaussée de Mons. Plusieurs automobilistes dénoncent le manque de signalisation et une confusion autour des priorités.

C'est notamment le cas d'Isabelle Duchateau, une infirmière à domicile de Pont-à-Celles. L'intéressée a lancé un appel aux auto-

rités communales afin que des mesures soient prises rapidement. « Hier matin et à l'instant, je me suis fait couper la priorité en venant de l'église », écrit-elle. Elle demande soit le retrait du panneau indiquant une chaussée prioritaire, soit la réalisation de marquages au sol plus visibles dans la rue de la Renardise.

L'automobiliste explique emprunter ce carrefour chaque jour dans le cadre de son travail et affirme être confrontée quotidiennement au même problème. « Tous les jours, je me fais « voler » la priorité », témoigne-t-elle. Se-



Depuis la réouverture, beaucoup pensent que la rue de la Renardise est prioritaire... © DC

lon elle, de nombreux conducteurs venant de la rue de la Renardise pensent

clament l'installation de stops, d'autres dénoncent l'absence de mar-

être prioritaires alors que « cette rue ne l'a jamais été ».

L'infirmière évoque notamment une situation vécue ce lundi. « Un chapelet de trois voitures m'a pris la priorité, me forçant à m'arrêter. La quatrième voiture a marqué l'arrêt. J'allais donc redémarrer et prendre ma priorité quand elle a elle-même redémarré. Elle avait marqué l'arrêt uniquement pour regarder à sa droite », explique-t-elle.

Au-delà du danger pour les automobi-



Isabelle voudrait que la priorité de la Chaussée de Mons soit mieux indiquée

listes, Isabelle Duchateau parle également des nuisances pour les riverains. Une de ses patientes âgées habite juste à proximité du carrefour. « La chambre donne sur la chaussée : imaginez les coups de klaxon et le bruit des freinages d'urgence », souligne-t-elle.

Plusieurs Rhodiens partagent les mêmes inquiétudes. Certains ré-

quages au sol ou encore des passages piétons devenus invisibles depuis la fin du chantier.

« IL FALLAIT ROUVRIRE LA VOIRIE AU PLUS VITE »

Interpellée sur cette situation, la bourgmestre du Rœulx, Virginie Kula-wik (IC), admet que le dossier doit être analysé rapidement. « La priorité était de rouvrir le carrefour le plus vite possible après les travaux », explique-t-elle. Si des panneaux de signalisation ont bien été installés, le marquage au sol définitif n'a pas encore été réalisé. La bourgmestre annonce que la situation a fait réfléchir les membres du Collège communal. Une réflexion sur le sujet pourrait être à l'origine d'un changement. « Vu les modifications apportées par le chantier, nous allons étudier la possibilité d'inverser la priorité et envisager que la rue de la Renardise devienne prioritaire », précise-t-elle.

Plusieurs éléments motivent cette réflexion. Le secteur est désormais limité à 30 km/h et la chaussée de Mons a été rétrécie, modifiant la perception des usagers. Autre changement important : la place de la Chapelle n'est désormais accessible que dans un seul sens de circulation pour les automobilistes.

Des conseillers en mobilité doivent désormais analyser la situation afin de déterminer si la chaussée de Mons doit conserver sa priorité actuelle ou si une nouvelle organisation du carrefour serait plus adaptée et plus sécurisée. ■

La maison de village dégradée durant la nuit

Après la découverte d'une vitre fissurée et de déchets aux abords des pistes de pétanque de la maison de village « Centre 9 » de Petit-Roeulx, Marjorie, la gérante des lieux, souhaite sensibiliser l'opinion publique au coût que représentent ces dégradations pour les bénévoles qui assurent la gestion quotidienne du bâtiment.

AUDREY CADOR

Marjorie, la gérante de la maison de village « Centre 9 » de Petit-Roeulx, lance un appel après la découverte de dégâts sur le site perpétrés dans la nuit du 8 au 9 mai. Une vitre fissurée ainsi qu'une tasse cassée ont été découvertes après une soirée organisée la veille dans le bâtiment.

ACCIDENT OU VANDALISME

La Petite-Rhodienne d'origine, qui a repris la gestion de la maison de village « Centre 9 » en avril 2025, insiste sur le fait que l'événement organisé vendredi soir était privé. « Nous étions une quinzaine, c'était simplement pour tester du matériel sono et voir ce que ça donnait dans la salle pour un karaoké »,

explique-t-elle.

Selon Marjorie, conseillère communale (Liste Braine), aucun débordement particulier n'a été constaté au moment du rangement, vers 3 heures du matin. « Il y avait juste une tasse de café au sol, sans plus. C'est seulement le matin, à la lumière du jour, qu'on a vu que le carreau était fissuré », explique la gérante. La Petite-Rhodienne privilégie pour l'instant la piste accidentelle. « Peut-être que des enfants jouaient et qu'un caillou a frappé la vitre. Peut-être qu'ils ont eu peur et n'ont rien dit, ou qu'ils ne s'en sont même pas rendu compte. J'espère juste que c'est un accident et pas du vandalisme » souligne-t-elle. Marjorie insiste bien sur le fait qu'aucune accusation n'est

portée contre qui que ce soit.

Le bâtiment de la maison de village est doté d'un parc communal accessible à tous. Marjorie explique avoir remarqué la présence d'individus dans le fond du jardin au moment du rangement. « Nous n'avons pas trop osé les interpeller, mais les dégâts ont été constatés le lendemain matin... ».

GÉRÉES PAR DES BÉNÉVOLES

Au-delà des faits, la gérante souhaite surtout rappeler la réalité financière derrière la gestion de ce type de lieu. « Les maisons de village sont gérées par des bénévoles. On doit payer le mazout, l'électricité et tous les frais. On loue la salle pour pouvoir couvrir ces dépenses. Alors, quand il faut encore déboursier de l'argent pour



Les dégâts constatés. © DR

des dégâts, on s'en passerait bien » s'exclame-t-elle.

La maison de village « Centre 9 » de Petit-Roeulx est installée dans l'ancienne cure. Depuis le départ du curé en 2007, le bâtiment a été repris par la commune et transformé en un es-



”

«Vitre fissurée, dégradations... Derrière chaque dégât, ce sont des bénévoles qui paient !»

Marjorie

GÉRANTE DE « CENTRE 9 »

pace destiné aux activités locales et à la location. Le site comprend également quatre pistes de pétanque, une balançoire et un petit jardin. ■

AVEC DES STARS DE LA BANDE DESSINÉE

LE FESTIVAL SOLIDAIRE LES « **BD DU CŒUR** » ÉCRIT UN NOUVEAU CHAPITRE À LA LOUVIÈRE

Le dessinateur des Schtroumpfs Miguel Diaz, l'auteur de « Putain de Chat » Lapuss' et le spécialiste de Lucky Luke Manuel Tenret seront les têtes d'affiche de la deuxième édition des « BD du Cœur », ce samedi 30 mai à La Louvière.

Après une 1^{re} édition réussie en 2025, le festival de bande dessinée solidaire « Les BD du Cœur » fera son retour le samedi 30 mai au hall omnisports de Bouvy, à La Louvière. Organisé conjointement par l'asbl Les Petits Paniers du Cœur et Le BDpathe, l'événement mêlera une nouvelle fois passion du 9^e art et solidarité. L'an dernier, près de 500 visiteurs avaient fréquenté la salle de Bouvy. Une dizaine d'auteurs régionaux étaient présents avec une bourse BD réunissant plusieurs revendeurs spécialisés. Tous les bénéfices de la journée avaient été reversés à l'ASBL Les Petits Paniers du Cœur, active dans l'aide alimentaire dans la ré-

gion louviéroise. Les bénévoles de l'association avaient également assuré la restauration sur place. Pour cette 2^e édition, les organisateurs annoncent une affiche encore plus fournie, avec Miguel Diaz. Le Louviérois, aujourd'hui dessinateur aux célèbres Studios Peyo, poursuit depuis plusieurs années l'aventure des Schtroumpfs. Après avoir quitté son métier d'éducateur pour se consacrer entièrement au dessin, il est devenu l'un des auteurs principaux de la célèbre série. Son dernier album, « Les Schtroumpfs et la cape magique », est sorti fin 2024. Très attendu par les visiteurs, il ne participera toutefois aux dédicaces qu'en matinée.



En 2025, 500 visiteurs avaient participé à la 1^{re} édition. © COM

Autre invité de marque : Lapuss', auteur notamment de « Putain de Chat » et scénariste de la série consacrée à Kid Noize. Habitué des magazines Spirou et Tchô, il a également travaillé sur plusieurs adaptations liées à l'univers des Minions ou encore de Comme des

Bêtes. Les amateurs de fantasy retrouveront également Capia. La dessinatrice flémalloise poursuit actuellement sa collaboration avec les éditions Drakoo sur « Le Paris des Merveilles ».

« **INATTENDU, JE SUIS UNE ÉTOILE** »

Le festival accueillera aussi Manuel Tenret, collaborateur de Vittorio Leonardo sur l'univers de Lucky Luke, ainsi que Louis-Michel Carpentier, figure historique de la BD belge et de l'animation ayant travaillé sur des adaptations de Tintin, Lucky Luke ou encore les Schtroumpfs.

Delphine Frezin et Ellie Ballone seront également présentes

avec leur projet commun « Inattendu, je suis une étoile! », consacré au thème du deuil. Enfin, Antoine Bréda, jeune auteur belge passé par l'Académie des Beaux-Arts de Tournai, viendra présenter ses ouvrages publiés notamment aux éditions 6 Pieds sous Terre. Outre les dédicaces, une grande bourse BD, une tombola, un bar et une petite restauration seront proposés durant toute la journée. Le festival se déroulera le samedi 30 mai de 10h à 18h au hall omnisports de Bouvy, rue de Bouvy 127 à La Louvière. L'entrée est fixée à 1 € minimum. Parking gratuit. Tous les bénéfices seront reversés aux Petits Paniers du Cœur / Restos du Cœur de La Louvière. ■

Le moustique tigre est en pleine expansion !

Sciensano et l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers lancent un appel au public : si vous croisez un moustique tigre, signalez-le ! Cela permettra peut-être de limiter sa propagation.

Autrefois, sa présence chez nous était anecdotique. Ce n'est plus le cas. Le moustique tigre se sent à l'aise en Belgique et ne demande qu'à y déposer définitivement ses bagages. Wallonie, Flandre, Région bruxelloise, peu importe, l'insecte n'est pas regardant.

C'est pourquoi, alors que la saison des moustiques battra bientôt son plein, Sciensano et l'Institut de Médecine Tropicale d'Anvers (IMT) relancent leur appel à signaler les observations du moustique tigre. La surveillance de cette espèce en pleine expansion permet en effet de suivre sa propagation et de limiter son installation.

Actif pendant la journée, le moustique tigre réside souvent dans les jardins privés des

villes et périphéries et des villages. Ce très petit moustique noir avec des rayures blanches peut provoquer d'importantes nuisances en raison de son comportement agressif lorsqu'il pique. Il peut également transmettre des virus tels que la dengue, le chikungunya et



Dénoncez-le ! © AFP

le zika s'il pique une personne revenue de voyage alors qu'elle était infectée.

A SIGNALER VIA UNE PLATEFORME

Le public peut signaler sa présence via la plateforme de science citoyenne www.SurveillanceMoustiques.be, lancée en 2022. Depuis, le moustique tigre a été observé dans 40 communes en Belgique, dont dix l'année dernière. Dans cinq d'entre elles (Etterbeek, Watermael-Boitsfort, Heusden, Kortenberg et Zaventem), il a été observé pour la première fois. Il a aussi hiberné dans huit communes.

« Ces quatre années de surveillance montrent que le moustique tigre n'est plus seulement introduit en Belgique, mais qu'il commence aussi à s'y établir », déclare Wim Van Bortel, entomologiste à l'IMT.

Petit conseil : tentez d'éviter au maximum de laisser de l'eau stagner dans les jardins et sur les terrasses. Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) pond en effet dans tout type de récipient artificiel contenant de l'eau. Les environnements (peri-) urbains favorisent la survie et la prolifération de la bestiole à qui ils offrent la combinaison idéale de nombreux sites de reproduction artificiels et de températures élevées. Et si vous croisez le redoutable insecte, dénoncez-le ! ■

LES MUTUELLES DANS LA TOURMENTE : « SI ELLES NE SE RÉINVENTENT PAS, ELLES N'ONT PLUS D'AVENIR »

Après des rapports explosifs, les mutualités sont dans l'œil du cyclone et dans le collimateur de plusieurs partis. Prof à l'UCLouvain, Jean-François Husson nous aide à décoder la situation.



DIDIER
SWYSEN

Journaliste

Sale temps pour les mutualités. C'est la divulgation de plusieurs rapports sur le contrôle des malades de longue durée qui a mis le feu aux poudres. À chaque fois, ils ont mené, dans au moins un cas sur quatre et parfois plus, à raccourcir, voire à supprimer des invalidités, fussent-elles « à vie ». MR et N-VA ont demandé que cette tâche soit retirée aux mutuelles et confiée à l'Inami, puis que l'argent « trop généreusement »

quête sur le patrimoine des mutuelles qui s'élève à plus de six milliards. Ce qui a, à nouveau agité le monde politique. La N-VA a plaidé pour que le paiement de l'assurance obligatoire soit entièrement transféré à l'Inami, tandis que les mutualités



« Les mutualités doivent

efficace et moins cher sans les mutuelles, en tout cas pour certaines de leurs fonctions. Le ministre Vandembroucke explique « qu'il faudrait au moins cinq ans pour retirer entièrement cette mission de contrôle des malades aux mutualités et créer un nouvel institut. Et ce n'est pas parce que l'on place des médecins dans une autre organisation qu'ils vont immédiatement évaluer différemment. »

Jean-François Husson, professeur de finances publiques et de politique sociale à l'UCLouvain renchérit : « On peut contrôler autrement les malades et concevoir des économies d'échelle mais ça

ne fera pas plus de médecins-conseils (les mutuelles se plaignent qu'il n'y en a pas suffisamment, Ndlr). Quand va-t-on faire sauter le numerus clausus ? Je ne pense pas qu'une solution étatique, avec les lourdeurs qu'elle entraîne, ou par une compagnie privée coûterait moins cher et serait plus efficace. Le coût de traitement des dossiers de soins et d'invalidité en Belgique est parmi les plus faibles d'Europe. Qui pourrait faire mieux ? La Caisse auxiliaire d'assurance maladie-invalidité (CAAMI), l'alternative publique aux mutuelles ? Lisez le rapport de la Cour des comptes à

son sujet : il n'est pas tendre. » Pour l'expert, avec une solution étatique, fini la concurrence constructive qui existe entre les différentes mutuelles : « Si vous n'êtes pas content des services de l'une, vous pouvez aller chez une autre ».

Le ministre Vandembroucke ne veut en tout cas pas d'un modèle privatisé à l'américaine : « Les Américains paient deux fois plus pour leurs soins de santé et beaucoup d'entre eux ne sont même pas assurés ». Il n'est pas le seul dans la majorité, Les Engagés ne sont pas non plus prêts à vider les mutuelles de leur substance. ■

distribué soit récupéré auprès de ces mutualités trop laxistes à leur goût.

VANDENBROUCKE TONNE

Lundi, à la Chambre, des représentants de l'Inami (l'assurance maladie-invalidité) et de plusieurs mutualités ont été invités à venir défendre leur travail mais il y a eu aussi cette sortie, samedi dans le « Standaard », du ministre de la Santé publique, Frank Vandebroucke (Vooruit), issu d'un parti qui est plus proche des mutualités que le MR et la N-VA: « Les mutualités doivent pouvoir continuer à jouer leur rôle social sur le terrain mais mieux qu'aujourd'hui. Elles vont devoir se réinventer totalement. Si elles ne le font pas maintenant, elles n'ont plus d'avenir. »

Le ministre veut désormais lier davantage le financement des mutualités à leurs résultats (combien de patients retrouvent un emploi? Etc.) « Nos mutualités ne doivent pas vouloir être des assureurs privés. J'ai l'intention de passer au crible tant leurs assurances complémentaires obligatoires que leurs assurances hospitalisation libres et facultatives. Sont-elles axées sur nos priorités en matière de santé? » C'est donc grave, docteur? On n'oublie pas la divulgation, par « Het Laatste Nieuws », d'une en-

pouvoir continuer à jouer leur rôle social sur le terrain... mais mieux qu'aujourd'hui ! »

Frank Vandebroucke
MINISTRE DE LA SANTÉ

poursuivraient leurs activités en tant qu'assureurs volontaires et guichets de conseil, sans pouvoir décisionnel sur les moyens publics, etc.

MUTUELLES « AUX ÉPAULES LARGES » ?

Des propositions qui ont trouvé un écho du côté des libéraux francophones, leur président accusant même les mutuelles, trop riches et au fonctionnement opaque, de figurer parmi « les épaules les plus larges » de notre pays auxquelles il faudrait dès lors demander une contribution à l'effort collectif pour redresser les comptes publics.

Les mutuelles se défendent, bien sûr, comme vous pouvez le lire dans nos articles, sur ce qu'on leur reproche et sur leur patrimoine. Elles objectent qu'on leur fait un mauvais procès pour des raisons basement politiques.

La question qui s'impose, au bout de ces critiques, c'est de savoir s'il y a moyen de faire plus

Patrimoine, cotisations, dotation : voici d'où vient l'argent des mutuelles

Ce qui a suscité l'émoi, c'est la « révélation », par « Het Laatste Nieuws », que les mutualités, associations sans but lucratif, disposent d'un patrimoine de près de 6,1 milliards d'euros, réparti dans plus de 100 sociétés et s'étendant à l'étranger.

De l'immobilier, des hôpitaux, maisons de repos, centres de revalidation, des centres de vacances aussi, même un château près de Dinant, des milliards investis en placements (actions, obligations...). Solidaris détient une participation importante dans Multipharma (réseau de 280 pharmacies) et dans une chaîne de 80 opti-

ciens. La mutualité indépendante Helan exploite 71 crèches, etc.

OBLIGATIONS LÉGALES

Un patrimoine qui résulte, pour l'essentiel, d'obligations légales, selon Jean-François Husson (UCLouvain), en vertu d'une loi de 1990 qui les responsabilisait et leur demandait de constituer des réserves. En vertu aussi d'une directive européenne ; l'objectif étant d'anticiper les risques liés à leur activité en bloquant des capitaux importants.

Un patrimoine que les mutuelles disent gérer en bon père de famille, insistant sur les nombreux contrôles dont

elles font l'objet. « Tout le patrimoine des mutualités est public et contrôlé en permanence », insiste Jean-Pascal Labille (Solidaris). « Nous ne distribuons pas de dividendes ; les bénéfices sont reversés dans les services aux patients. Mais aujourd'hui, on parle plutôt de difficultés financières. Les coûts augmentent, pas nos frais d'administration. »

En 2025, l'État a versé plus de 1,37 milliard d'euros aux mutualités pour la gestion de l'assurance maladie obligatoire (+ 15 % en deux ans). Ces fonds sont destinés à financer une grande partie de leur fonctionnement : les mutuelles organisent le rem-



Les mutuelles vendent aussi des assurances complémentaires : pour l'hospitalisation, par exemple. © Getty Images

boursement des soins médicaux chez le médecin, le dentiste, etc.

COTISATIONS

Outre la dotation, les sources de financement sont les cotisations des affiliés pour l'assurance complémentaire obligatoire, soit 900 millions d'euros l'an dernier.

Rappelons que les em-

ployeurs et les travailleurs cotisent aussi via leur salaire. Il y a enfin les assurances complémentaires non obligatoires (assurance hospitalisation ou assurance dentaire). Selon les calculs, elles ont rapporté aux mutuelles près de 5 milliards d'euros en cinq ans. C'est là leur principal facteur de bénéfices. ■

D.SW.

Contrôle des malades et patrimoine : les reproches de la N-VA et du MR

> **Le contrôle des malades de longue durée.** Un rapport interne de l'Inami, resté six ans dans un tiroir, concluait que 59 % des nouveaux invalides examinés en 2019 étaient en réalité aptes à travailler. D'autres rapports plus récents, portant sur des contrôles en 2024 et 2025, ont également été publiés : ces contrôles ont mené, dans un cas sur quatre environ, à raccourcir, voire à supprimer des invalidités qui avaient parfois été décidées à vie. La N-VA et le MR veulent retirer cette tâche aux mutuelles et la confier à l'Inami. Les mutuelles ont aussitôt contesté ces conclusions : échantillons non représentatifs et ne pouvant être extrapolés à l'ensemble des malades ; la santé du patient a pu s'améliorer entre l'examen par le médecin-conseil de la mutualité et le contrôle des inspecteurs de l'Inami ; variabilité dans les diagnostics entre médecins, surtout pour les maladies

mentales (burn-out, etc.), etc. « Pour l'Inami, nos médecins-contrôles seraient parfois trop laxistes, mais pour les cours et tribunaux, ils sont parfois trop stricts, dans un cas sur trois faisant l'objet d'un recours », explique Xavier Brenez, directeur général des Mutualités libres.

Le ministre de la Santé, Frank Vandenbroucke, a insisté, lui, sur des réformes structurelles mises en place. De là à convaincre tous les partenaires de gouvernement dans ce dossier...

> **Les mutuelles détiennent un patrimoine de plus de 6 milliards. Elles échappent à l'impôt des sociétés et sont exonérées de la taxe sur le patrimoine des ASBL.** Des privilèges insupportables auxquels le MR et la N-VA veulent mettre fin. « Les recettes dégagées – jusqu'à 165 millions € par an – permettraient de réduire de moitié les impôts des travailleurs lors

de leur première année d'emploi », dit-on au MR. L'absence de but de lucre ne semble pas convaincre le gouvernement (les mutuelles font des bénéficiaires sur leurs assurances. Ils sont non taxés, contrairement aux assurances privées. Assuralia a déjà tenté plusieurs actions en justice, sans succès). Le ministre des Finances, Jan Jambon, a chargé l'administration d'analyser fiscalement cette pratique légale.

« Mutuelles et compagnies n'ont pas les mêmes contraintes. La loi oblige les mutuelles à accepter tous les nouveaux affiliés, peu importe leur profil socio-économique et leur état de santé », explique Jean-François Husson (UCLouvain).

Les mutualités ne sont pas soumises à la taxe sur le patrimoine, à l'instar d'autres institutions publiques comme les hôpitaux. Elles sont dans une niche fiscale tout à fait légale. ■

D.SW.

Alan Itele accuse le coup après l'élimination

Le jeune brainois retrouvait son ancien club à l'occasion de la réception de Ronquières. Cela ne lui a pas réussi à l'instar de son équipe malgré une grosse prestation en seconde période.

GEOFFREY LEROY

Alan Itele a tout donné contre Ronquières afin d'atteindre la dernière épreuve de ce tour final mais malheureusement pour lui, cela s'arrête là et Horrues évoluera toujours en P4 la saison prochaine : « La première mi-temps était compliquée pour nous car on jouait en 3-5-2 face à des joueurs rapides et grands et c'était assez difficile pour défendre dans ces conditions. Nous sommes repassés en 4-3-3 après la pause et nous étions beaucoup mieux dans le match », nous expliquait-il.

Les horrutois avaient effectivement pris la seconde période à leur compte mais sans pour autant revenir à hauteur de leur adversaire. Malgré la déception, le jeune défenseur tentait de tirer un bilan de la saison de son équipe : « Pour moi, nous avons vraiment manqué de chance cette saison. Que ce soit en championnat ou au tour final c'est pareil ».

« MA DEUXIÈME FAMILLE »

Horrues reste en P4 pour la saison prochaine et tentera de rester aux avants postes comme il a réussi à le faire cette année. Alan Itele restera au club et quand on lui pose la question si le groupe horrutois sera semblable à cette saison, il nous répond discrètement : « Je ne ferai pas de commentaires ».

À l'heure actuelle, les



Beaucoup de déception à Horrues. © C.F.

joueurs ne connaissent pas encore le nom du successeur de Kévin Flament mais pour notre interlocuteur cela n'a pas énormément d'importance : « Le ballon n'a pas tourné pour nous durant cette saison,

nous repartirons sur de bonnes bases l'année prochaine ». Il concluait : « C'est ma deuxième famille ici, nous sommes vraiment très soudés. Ça fait deux ans que je suis au club et je m'y sens vraiment bien ». ■

BASKET

Le Spartiate 3x3 fête sa 5^e édition à Soignies

Le tournoi Spartiate 3x3 fera son retour ce jeudi 14 mai, jour de l'Ascension, à la salle omnisports Pierre Dupont de Soignies. Pour cette cinquième édition, l'événement organisé par l'ASBL Spartiate Elite Basketball continue de grandir et attirera des équipes venues de toute la Belgique, mais aussi de France et des Pays-Bas.

CÉDRIC MARTIN

Les amateurs de basket ont rendez-vous à Soignies ce jeudi 14 mai. Le Spartiate 3x3, devenu au fil des années un événement incontournable pour les passionnés de la discipline, revient pour une cinquième édition qui s'annonce particulièrement relevée.

Organisé par l'ASBL Spartiate Elite Basketball, le tournoi prendra place à la salle omnisports Pierre Dupont et réunira des équipes dans plusieurs catégories : Ladies, Men Pro et Men All-Stars. Des joueuses et joueurs de tous niveaux sont attendus, des provinciaux aux basketteurs évoluant en divisions régionales et nationales.

« Ce tournoi connaît une croissance constante depuis sa création », souligne Loïc Bertrand, président de l'ASBL et responsable de l'organisation. « Il attire aujourd'hui des équipes de haut niveau venues de toute la Belgique mais aussi de France et des Pays-Bas. Le niveau affiché cette année est assez incroyable. »



Spectacle garanti ! © Julien Trips

Au-delà de l'aspect sportif, l'événement constitue également une source de financement essentielle pour l'association sonégienne. « Les

fonds récoltés servent à faire tourner notre ASBL, aussi bien au niveau logistique que matériel. Grâce à cela, nous pouvons nous entou-

rer de coaches talentueux et travailler dans les meilleures conditions possibles. Le tournoi de l'Ascension constitue notre principale source de financement », poursuit Loïc Bertrand.

L'an dernier, plus de 130 participants avaient pris part à la compétition dans une ambiance festive et intense. Cette année encore, les organisateurs promettent « une ambiance garantie » tout au long de la journée.

Des chèques-cadeau Bouncewear, pour une valeur totale de 1.600 euros, seront également mis en jeu pour les différentes catégories. Les inscriptions sont toujours ouvertes via la plateforme officielle FIBA 3x3. ■

LE SOIR

Index plafonné : l'opposition lève le blocage

Entre 40.000 et 75.000 personnes ont manifesté mardi, notamment contre le plafonnement de l'index, que l'opposition PS et Vlaams Belang a renoncé à bloquer une nouvelle fois à la Chambre.

BERNARD DEMONTY

La loi-programme, qui prévoit le plafonnement de l'index et la hausse des accises sur le gaz, est sortie mardi d'un enlisement d'un mois et demi. L'opposition socialiste et Vlaams Belang a renoncé à demander un quatrième renvoi du texte devant le Conseil d'Etat, ce qui devrait permettre son adoption définitive la semaine prochaine.

C'est peu dire que l'accouchement aura été difficile. L'opposition a déposé des amendements à trois reprises pour obtenir ce report. Il suffit en effet de déposer des amendements et d'en demander l'examen par le Conseil d'Etat

pour bloquer le texte. Du côté du PS, on assume ces trois renvois. « Le premier s'imposait en raison du refus de la majorité de prendre l'avis du Conseil national du travail », indique Pierre-Yves Dermagne, chef de groupe. Le deuxième entendait tenir compte de la crise énergétique et forcer le report de la hausse des accises, qui est intervenu (le gouvernement l'a reportée à août). Et le troisième avait pour objectif que la majorité étudie la proposition alternative sur l'index des partenaires sociaux. Le Vlaams Belang n'était pas davantage preneur d'un nouveau renvoi. Le PTB, en revanche, souhaitait encore retarder la loi. Tout comme Ecolo. « C'est absurde de voter un

texte qui a été négocié avant la crise énergétique », dit Sarah Schlitz, cheffe de groupe.

Du côté de la majorité, on avance une autre explication. « Nous avons fait passer le message qu'en cas de nouveau renvoi, nous allions modifier le règlement pour exiger une majorité renforcée après deux renvois. Actuellement, il faut 50 voix. Cela aurait compliqué de futures manœuvres », indique un député de la majorité. Une autre idée a circulé : imposer une demande de renvoi écrite. Et dans ce cas, le PS et Ecolo auraient été contraints d'apposer leur signature avec celle du Vlaams Belang, ce qui aurait été politiquement compliqué...

Pensions : le vote de la réforme reporté

La réforme des pensions rédigée par le ministre Jan Jambon (N-VA) devait aboutir en séance plénière de la Chambre, cette semaine. Elle ne sera toutefois pas votée. En effet, majorité et opposition ont déposé une série d'amendements au texte de loi, dont certains nécessitent l'avis du Conseil d'Etat. Du côté de l'Arizona, les modifications proposées concernent notamment la comptabilisation du congé de paternité dans les périodes prises en compte pour le calcul effectif de la carrière, ainsi que les dates d'entrée en vigueur de certains mécanismes, en raison du caractère tardif de l'adoption de la réforme.

Dans les rangs de l'opposition, divers changements et suppressions d'articles ont été proposés, remplacés par d'autres. Ainsi le PS demande de réintroduire le « bonus pension » prévu par la ministre Lalleux (PS) lors de la législature précédente ou de prendre en compte la pénibilité du travail dans le calcul de la carrière. Des points qui, faute d'accord au sein de la majorité fédérale, ont peu de chance d'aboutir au moment du vote.

Le texte reviendra à la Chambre une fois les articles proposés examinés par le Conseil d'Etat. L'opposition, elle, n'a pas caché sa satisfaction face à ce nouveau report. Le PTB a ainsi rappelé en séance plénière que, lors de l'examen de la réforme proposée par le ministre Jambon, le Conseil d'Etat avait pointé le caractère discriminatoire de certains éléments du projet de loi et le risque de régression sociale engendré par ceux-ci.

Toujours à la Chambre, mardi, les discussions sur la loi-programme se sont clôturées, tandis que le vote final sur la réforme a été reporté au 21 mai afin de permettre l'adoption préalable de plusieurs amendements. Le gouvernement a confirmé qu'il maintenait le mécanisme de plafonnement de l'index, tel qu'il est actuellement prévu dans le texte. PLT

Entre 40.000 et 75.000 personnes ont battu le pavé bruxellois

Des dizaines de milliers de personnes, dans une fourchette très large comprise entre 40.000 et 75.000 selon les estimations de la police et des syndicats, ont manifesté mardi à travers la capitale. L'affluence, toujours massive, était en tout cas moindre que lors des derniers rendez-vous.

L'action nationale s'est déroulée sans accroc et sans pluie. Drapés majoritairement de rouge et de vert, les participants ont afflué vers le boulevard roi Albert II en milieu de matinée, pour écouter les prises de parole des présidents des trois syndicats nationaux.

Tous trois ont dénoncé le « mépris » du gouvernement fédéral face à la concertation sociale, alors que le Groupe des Dix s'est entendu – pour la première fois depuis bien longtemps – sur une proposition commune alternative au plafonnement de l'indexation voulu par l'exécutif De

Wever. Une proposition balayée d'un revers de main encore ce mardi matin par le ministre des Affaires sociales, Frank Vandenbroucke (Vooruit), qui a affirmé que le gouvernement s'en tiendrait à son idée. Les représentants des travailleurs ont globalement critiqué les ma-

nières de faire de l'Arizona, qui « démantèle » tout ce qui fait la société : « la sécurité sociale, les pensions, le droit de grève », mais aussi qui prend « des mesures qui n'apportent pas ce qu'elles promettent » et qui ne sont en outre demandées par personne. BELGA

La Libre BELGIQUE

Pourquoi certains humains sont-ils des “aimants à moustiques” ?

Pourquoi certains humains sont-ils des “aimants à moustiques” quand d’autres semblent épargnés ? Un cocktail chimique complexe et variable est au cœur de cette inégale attraction, estiment les scientifiques, qui travaillent encore à décrypter ses mécanismes. Selon Frédéric Simard, directeur de recherche à l’Institut de recherche pour le développement (IRD), *“ce n’est pas une idée reçue : on n’est pas tous égaux face à l’appétit des moustiques. Mais on n’est pas un aimant tout le temps”*, ajoute cet entomologiste médical. Les humains attirent ces minuscules vampires, dont le désormais fameux moustique tigre, par de multiples signaux sensoriels, principalement les odeurs corporelles, le dioxyde de carbone de l’haleine et la chaleur. Les femelles moustiques – seules à piquer – les détectent par des récepteurs et choisissent leur cible en conséquence. *“Nous savons depuis plus de 100 ans que les moustiques sont attirés par le dioxyde de carbone que nous expirons : c’est le premier signal déclen-*



SHUTTERSTOCK

chant leur comportement, à plusieurs dizaines de mètres”, expose Rickard Ignell, dernier auteur d’une récente étude sur les fondements chimiques de l’attraction différentielle des moustiques pour l’odeur humaine. À environ dix mètres, *“les moustiques commencent à détecter notre odeur qui, combinée au CO₂, les attire encore plus”*, poursuit ce scientifique suédois. À courte distance,

d’autres facteurs entrent en jeu, comme les variations d’humidité et de température corporelle. Plusieurs idées reçues sur ce qui attire ces diptères sont battues en brèche. *“La différence entre groupes sanguins n’a pas de base scientifique solide. Ce n’est pas davantage lié à la couleur de la peau, des yeux ou des cheveux”*, égrène notamment l’expert de l’IRD. Une clef majeure d’attraction est

bien l’odeur, *“soupe de molécules produite par notre microbiote et plus ou moins alléchante pour les moustiques”*, résume cet entomologiste.

Pour l’étude à laquelle Rickard Ignell a participé, *“les femmes les plus attirantes pour les moustiques, particulièrement celles au deuxième trimestre de grossesse, produisaient un peu plus d’un composé issu de la dégradation du sébum”*. Qu’une si petite augmentation de la dose libérée pour ce composé change le comportement de ces insectes a été l’une des surprises, raconte Rickard Ignell, glissant que *“les moustiques sont des créatures fascinantes”*.

Boire de la bière, ce qui augmente la température corporelle, la quantité de CO₂ expirée et modifie les odeurs cutanées, peut aussi contribuer à les attirer davantage, selon certaines études. Lorsque les moustiques rôdent, se protéger des piqûres reste fortement recommandé : vêtements longs et amples, moustiquaires, répulsifs... *“Et essayez de manger léger, doucement avec l’alcool.”* (D’après AFP)

L'Arizona maintient l'indexation partielle des salaires

■ L'exécutif ne veut pas céder à la pression des partenaires sociaux.

Après des mois de tensions, le gouvernement De Wever campe sur sa mesure d'indexation partielle des salaires. Malgré une proposition alternative rare par son unanimité – syndicats et patronat réunis au sein du Groupe des Dix (G10) – l'exécutif refuse de revoir sa copie. Officiellement pour des raisons budgétaires. Officieusement parce que la neutralité financière avancée par les partenaires sociaux apparaît de plus en plus fragile et que, politiquement, la coalition ne souhaite pas rouvrir ce chantier sensible.

Selon nos informations, une nouvelle évaluation plus affinée est actuellement discutée entre les cabinets ministériels, l'ONSS, le Bureau fédéral du Plan et les représentants du G10. Les pre-

davantage l'impact des prix de l'énergie dans le calcul de l'index, via une moyenne mobile sur douze mois. L'objectif est double: éviter les emballements brutaux de l'index lors des pics inflationnistes et rendre le mécanisme plus prévisible pour les ménages comme pour les entreprises.

Patronat et syndicats, sur ce dossier sensible, jugent le système gouvernemental opaque, administrativement complexe et potentiellement contre-productif. Les syndicats dénoncent une atteinte au pouvoir d'achat; les employeurs, eux, craignent que la cotisation de modération salariale prévue dans le mécanisme gouvernemental ne finisse par alourdir durablement les coûts des entreprises. Mais le gouvernement ne veut pas céder. Frank Vandembroucke (Vooruit) l'a répété mardi à la Chambre: l'alternative du G10 créerait un trou budgétaire et poserait des problèmes juridiques, notamment parce qu'elle affecterait davantage

Patronat et syndicats jugent le système

miers calculs chiffraient le coût de la proposition alternative à plusieurs centai-

nes de millions d'euros. Les nouvelles simulations pourraient revoir certains paramètres, mais deux critères essentiels restent contestés par les partenaires sociaux. À ce stade, le gouvernement considère donc toujours que l'équilibre budgétaire promis par le G10 n'existe pas réellement.

Le cœur du conflit porte sur la manière de contenir les effets d'un retour durable de l'inflation. L'Arizona veut plafonner à deux reprises l'indexation automatique au-delà de 4 000 euros brut pour les salaires et 2 000 euros pour les pensions. Une mesure intégrée à la loi-programme et censée rapporter plus d'un milliard d'euros à l'horizon 2030.

Face à cela, syndicats et employeurs ont élaboré une contreproposition inédite: lisser

gouvernemental opaque, complexe et potentiellement contreproductif.

certaines agents statutaires.

Vote reporté

Dans la majorité, plusieurs

responsables considèrent aussi qu'il serait politiquement risqué d'abandonner une réforme présentée comme un symbole de sérieux budgétaire. Le climat politique reste explosif. Les débats parlementaires sur la loi-programme ont encore viré à la bataille rangée ce mardi. Une série d'amendements devraient être adoptés ce mercredi et le vote sur l'ensemble est attendu le jeudi 21 mai. En outre, la pression inflationniste actuelle complique l'équation. Le Bureau du Plan anticipe un dépassement du pivot dès juin, dans un contexte de flambée persistante des prix de l'énergie liée aux tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Autrement dit: le débat sur l'indexation risque de se durcir.

François Mathieu

“Je ne me souviens pas avoir vu de séquence de grèves aussi longue”

■ Malgré la position inflexible du gouvernement fédéral, les manifestants entendent continuer à se battre.

Reportage Louis Dominé

Battre le pavé. Crier sa colère. Ce mardi, les rues de Bruxelles sont une nouvelle fois parsemées de rouge, de vert et de bleu. Entre 40 000 et 70 000 manifestants défilent dans la capitale pour protester contre la politique socio-économique du gouvernement De Wever. Au cœur des revendications: la réforme des pensions. Le texte devait, en théorie, être examiné ce mercredi au Parlement. Le timing était donc tout trouvé.

Dans les rangs des manifestants, l'inflexibilité apparente du gouvernement fédéral ne laisse pas indifférent. Derrière les grandes figures syndicales, la base se dit déterminée à maintenir la pression. “*Mon voisin s'est fait avoir avec sa pension, maintenant il se sent concerné. Tant que tu es dans le confort, tu ne bouges pas*”, lâche un manifestant. Occuper la rue reste le meilleur moyen, d'après eux, de se faire entendre, et de prendre le dessus dans le bras de fer qui se joue entre syndicats et politiques depuis un an et demi.

“Nous sommes encore forts”

Aux abords de la gare du Nord, à Bruxelles, le cortège ne s'est pas encore élancé, mais Fabian se tient prêt. Vêtu d'une veste rouge floquée et drapeau à la main, ce Liégeois bientôt retraité continue de manifester pour les générations futures, dit-il. “*Si on*

est là, c'est parce qu'on a l'espoir d'obtenir des choses, ou du moins de limiter la casse. Nous sommes ici pour défendre des conquêtes sociales qui, visiblement, ne sont pas des acquis, explique ce travailleur du secteur public. *Ils ne nous écoutent même pas, c'est pour cela qu'il faut continuer à se mobiliser.*”

Chapeau vert sur la tête, Souad est, elle aussi, décidée à se faire entendre. “*Si nous ne faisons rien, il est certain que rien ne bougera.*”, lance-t-elle. Accompagnée de sa collègue Nancy, cette aide familiale lance un cri du cœur. “*On est encore forts et on va continuer à le rester, car nous voulons vivre dignement.*”

Dans le cortège, de nombreux secteurs se côtoient. Transport, enseignement, commerce, industrie, non marchand... “*Je suis née en 1964, jamais je n'aurais imaginé que notre société devienne comme cela*, s'indigne Patricia, pharmacienne en province de Liège. *Les rapports de force deviennent la norme. Celui qui est le plus fort essaie d'écraser les autres, c'est ce que fait le gouvernement. Manifester permet de montrer que nous sommes capables de nous réunir et que nous avons du poids.*”

Moindre mobilisation

Malgré la détermination des manifestants rencontrés ce mardi, l'action nationale a rassemblé moins de monde que par le passé. Lors de la précédente manifestation de ce type, le 12 mars dernier, entre 80 000 et 100 000 personnes avaient fait le déplacement.

“*Cela ne veut pas dire que la mobilisation soit un échec*, souligne Jean Faniel, directeur du centre de recherche et d'information socio-politique

(Crisp). *Ces derniers mois, nous avons été habitués à des mobilisations de très grande ampleur. Ce mouvement est d'une longueur exceptionnelle. Je ne me souviens pas avoir vu dans l'histoire récente de séquence de grèves et de manifestations aussi longue.*”

Pourtant, le bras de fer entre syndicat et gouvernement semble toujours serré, et le rejet de la proposition formulée par le Groupe des Dix ce lundi ne devrait rien arranger. Pour rappel, patrons et syndicats s'étaient mis d'accord sur une alternative au plafonnement de l'index, finalement balayée par l'exécutif. Trop coûteuse, selon les calculs du Bureau du Plan.

“*Nous pouvons nous demander quelle sera la réaction des syndicats, dans les jours et les semaines qui viennent. Vont-ils dresser un constat d'échec et laisser le mouvement s'essouffler, ou au contraire durcir les actions en rue, estimant que c'est la seule manière d'être entendu face à l'absence de concertation?*” s'interroge Jean Faniel.

“*De même, la réaction du monde patronal pourrait aussi avoir un impact, et faire pression sur l'exécutif.*” Reste également la question du pouvoir politique. L'aile plus à gauche du gouvernement fédéral pourrait-elle finir par céder à la pression de la rue? “*Manifestement, ce n'est pas le choix qui a été fait. Dernièrement, Frank Vandenbroucke (Vooruit), tenait des propos relativement durs à l'égard des mutualités. Toutefois, des changements peuvent survenir, influencés notamment par le contexte global.*” Pour cet expert, il n'est pas impossible que nous soyons à un moment charnière dans le conflit entre syndicats et gouvernement. “*Il faudra se demander dans quelques mois si cette fin avril, début mai, n'a pas été un tournant.*”

L'action nationale de ce mardi a rassemblé moins de monde que par le passé.

Malades de longue durée : pourquoi la mutualité Solidaris est prise pour cible

■ Elle est notamment la mutualité qui compte le plus d'affiliés en invalidité.

Solidaris est au cœur de la tempête. Tous les organismes assureurs sont accusés par une partie du monde politique d'être trop laxistes dans le contrôle et la remise au travail des malades de longue durée. Mais la mutualité socialiste est particulièrement pointée du doigt.

Plusieurs statistiques viennent appuyer cette thèse. Selon des chiffres donnés par le ministre de la Santé, Frank Vandenbroucke (Vooruit), dans une réponse parlementaire, 14,33% des affiliés (hors prépensionnés) de Solidaris étaient en situation d'invalidité en 2024. C'est plus que n'importe quelle autre mutuelle et, a fortiori, plus que la moyenne des mutuelles (hors HR Rail), qui était de 10,68%.

La hausse des malades de longue durée est une tendance lourde et

touche tous les organismes assureurs. Mais c'est Solidaris qui a connu l'augmentation la plus marquée depuis 2019, passant de 11,97% de ses affiliés (hors prépensionnés) à 14,33% en 2024 (+ 2,36 points).

"Les chiffres doivent être replacés dans le contexte du public que nous accompagnons, réagit la mutualité socialiste. Solidaris couvre davantage de personnes qui exercent des métiers pénibles, qui ont des carrières instables ou qui vivent dans des conditions de vie difficiles. Ce sont des réalités qui pèsent lourdement sur la santé. C'est la raison principale pour laquelle nous comptons proportionnellement plus de personnes en invalidité que d'autres mutualités."

Harmonisation des pratiques

Quant à la hausse du nombre de personnes en invalidité, Solidaris l'explique par *"les crises récentes [qui]*

ont touché plus durement les publics déjà fragilisés, notamment en matière de santé mentale. [...] C'est le reflet des conditions de vie de nos affiliés."

Enfin, plusieurs audits menés par l'Inami (l'Institut national d'assurance maladie-invalidité) auprès de publics cibles montrent que, selon les examens des médecins-inspecteurs de l'Institut, les médecins-conseils des mutualités reconnaîtraient trop facilement l'incapacité de travail des patients. Cette tendance, à nouveau, est plus marquée chez Solidaris.

Aussi, un contrôle mené en 2025 auprès de malades de moins de 40 ans souffrant de troubles psychiques a conduit l'Inami à mettre fin à l'invalidité dans un quart des cas examinés. Selon *De Standaard*, près de 30% des décisions de Solidaris ont été retoquées, contre près de 20% pour la Mutualité chrétienne et les Mutualités libres.

Près de 30% de ses décisions ont été retoquées après un contrôle de l'Inami.

"Les divergences [d'appréciation entre mutualités et Inami] portent surtout sur la notion de 'métier de référence', justifie Solidaris. Après six mois d'incapacité, l'évaluation [des possibilités de retour au travail du patient] ne se fait plus sur le métier réellement exercé, mais sur un métier 'raisonnablement accessible'. En pratique, cela demande une interprétation médicale: il faut déterminer quels métiers restent compatibles avec les limitations de la personne. Mais quand quelqu'un a, par exemple, travaillé toute sa vie comme ouvrier du bâtiment, il n'y a pas beaucoup de métiers 'équivalents' accessibles si sa santé se dégrade. Manifestement, tous les médecins n'interprètent pas cette notion de 'métier de référence' de la même façon. Il est donc nécessaire de renforcer les partages de pratiques entre médecins-conseils, d'une part, et avec les médecins de l'Inami, d'autre part."

C'est précisément l'un des points d'amélioration majeurs proposés par les mutualités et l'Inami lors de leur audition, lundi, devant le Parlement.

Antoine Clevers

